

Objectif

La présente politique a pour objet de décrire les mesures et dispositifs mis en place par HOMUNITY afin d'assurer la continuité des services essentiels en cas de défaillance ou de dysfonctionnement majeur.

Homunity a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) afin de garantir la poursuite de ses services essentiels, même en cas d'incident majeur. Ce dispositif vise à protéger les intérêts des investisseurs et à assurer la résilience de la plateforme dans toutes les situations critiques.

Le PCA prévoit notamment :

- Anticipation des scénarios de crise : indisponibilité technique, défaillance d'un prestataire de services de paiement, sinistre affectant les locaux, ou cessation d'activité.
- Maintien des services numériques : sauvegardes régulières, infrastructures redondantes et accès sécurisés permettant la continuité des opérations à distance.
- Sécurité des données : archivage protégé, conformité aux standards internationaux et protection des informations sensibles des investisseurs.
- Plan de gestion extinctive : recours à un prestataire externe indépendant, en mesure de prendre le relais pour assurer le suivi des opérations et le remboursement des investisseurs en cas de défaillance de la plateforme.
- Communication transparente : information rapide et fiable des investisseurs, partenaires et autorités en cas d'incident.
- Tests réguliers : exercices périodiques afin de vérifier l'efficacité et la mise à jour du dispositif.

Ce plan s'inscrit dans le cadre réglementaire européen applicable aux prestataires de services de financement participatif et reflète l'engagement de Homunity à assurer la sécurité, la continuité et la confiance de ses investisseurs.

En cas de défaillance totale de la plateforme, Homunity a prévu un dispositif de relais avec son prestataire externe Capsens. Celui-ci est en mesure d'assurer la gestion des remboursements et le suivi des investissements en cours, via une interface sécurisée dédiée aux emprunteurs et aux investisseurs. Ce mécanisme garantit la continuité des opérations essentielles et permet aux investisseurs de récupérer leurs fonds dans des conditions transparentes et conformes aux exigences réglementaires.